



LES COÛTS

Par simplification, on définit souvent un coût comme « *une somme de charges* ».

Une charge est une consommation de ressource, ou encore la diminution de la valeur du patrimoine de l'entreprise (et donc de son résultat).

1 – L'ANALYSE DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

A – Les charges incorporables aux coûts

Bien que la majorité des charges de l'entreprise sont incorporables aux coûts, il existe des « différences d'incorporation » entre comptabilité financière et comptabilité de gestion. En comptabilité de gestion, on incorpore aux coûts les charges correspondant à une consommation économique de ressources. On peut donc être amené à ne pas incorporer des charges ayant un caractère exceptionnel pour l'entreprise.

B – Les retraitements

Charges dont le montant comptabilité doit être ajusté.

Exemple : différentiel d'amortissement entre comptabilité financière et comptabilité de gestion.

C – Les charges supplétives

Les **charges supplétives** sont des charges qui ne sont pas prises en compte dans la comptabilité financière, mais qui sont intégrées dans les calculs de la comptabilité analytique.

2 – LA TYPOLOGIE DES COÛTS

A – Coûts directs et coûts indirects

- Un **coût direct** peut être directement affecté à une activité ou à un objet de coût
- Un **coût indirect** ne peut pas être affecté directement à une activité. Son imputation à un objet de coût dépend de différentes méthodes d'allocation.

B – Coûts fixes et coûts variables

- Un **coût fixes** (*coût de structure*) est un coût dont le montant ne varie pas en fonction de l'activité de l'entreprise
- Un **coût variable** est un coût dont le montant varie directement en fonction du niveau d'activité de l'entreprise

3 – LES AUTRES TYPES DE COÛTS

- Un **coût perdu** est un coût irrécouvrable, une dépense effectuée à un moment donné, mais sur laquelle il n'est plus possible de revenir.
- Un **coût d'opportunité** est un manque à gagner lié à un choix d'investissement alternatif.
- Les **coûts cachés** : il s'agit à la fois des coûts qui sont pris en compte mais dilués dans différents postes de charges de la comptabilité et les coûts qui ne sont pas pris en compte et qui correspondent à des manques à gagner.
- Un **coût discrétionnaire** est un coût qui dépend d'une décision arbitraire et autoritaire.